

Objectifs

- Maîtriser et comprendre les différentes nouveautés de Solvabilité 2
- Comprendre les différents mécanismes d'établissement du bilan prudentiel et d'évaluation des fonds propres sous Solvabilité 2
- Être en mesure de calculer un SCR

À qui s'adresse en particulier cette formation ?

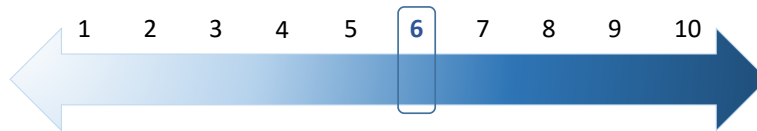
- À l'ensemble des membres du Conseil d'Administration
- Aux membres de la Direction Générale
- Aux responsables et opérationnels incarnant les fonctions clés « Gestion des risques » et « Actuariat »

Les formateurs

L'ensemble des formateurs sont actuaires de formation et disposent d'un niveau approfondi dans le domaine enseigné.

En outre, les formateurs ont eu l'occasion d'accompagner à de nombreuses reprises différents organismes d'assurance sur le sujet.

Quel est le niveau de difficulté de cette formation ?



Quels sont les prérequis nécessaires avant d'assister à cette formation ?

- Base de comptabilité
- Connaissances sur Solvabilité 2

Durée et format de la formation

- Cette formation a une durée de 6h et se présente sous forme de présentation magistrale (4h) et d'échanges et travaux pratiques (2h)

Plan de la formation

1. Solvabilité 1 : les limites du cadre actuel d'évaluation

- A. Rappel
- B. Les raisons du changement
- C. Construction de la réforme

2. Solvabilité 2 : un nouveau cadre réglementaire pour les assureurs européens

- A. Objectifs
- B. Les 3 piliers

3. La formule standard

- A. Le bilan prudentiel
- B. Calcul du SCR
 - a. SCR intangible
 - b. SCR Marché
 - c. SCR contrepartie

d. SCR Santé

e. SCR Non vie

f. BSCR

g. SCR Opérationnel

h. SCR Ajustement

i. MCR

C. Le calcul de la marge de risque

D. Résultats, indicateurs et sensibilités

4. Un premier pas vers l'ORSA

- A. L'évaluation du Besoin Global de Solvabilité
- B. L'analyse prospective de la solvabilité
- C. L'étude de la mesure dans laquelle le profil de risque peut s'écarter des hypothèses qui sous-tendent la formule standard

5. Les attentes de l'ACPR